

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Un service de Prêt/Retour à la Médiathèque du Marsan



*Après la phase de fermeture et de confinement national liée à l'épidémie de Covid-19, la Médiathèque du Marsan reprend ses activités progressivement. Elle va notamment mettre en place un service de Prêt/Retour à partir du 9 juin.*

Depuis le 19 mai, les équipes ont repris le travail sur site pour la relance de toutes les tâches internes, et se consacrent à préparer activement la remise en fonction d'un service à la population. À ce titre, un service de Prêt / Retour de documents, en mode « passage minute », sera proposé à partir du 9 juin aux personnes inscrites à la Médiathèque. Elles pourront alors passer la commande des documents qu'elles souhaitent emprunter, préalablement à leur venue sur place pour retirer les documents, selon des modalités qui seront bientôt précisées.

Le fonctionnement qui sera mis en place sera radicalement différent de celui pratiqué depuis huit ans, dans le respect des consignes sanitaires très impactantes à l'échelle des 5000 m<sup>2</sup> de la Médiathèque. La fréquentation du site pour lire ou travailler sur place, ou pour faire son choix directement dans les rayonnages, ne sera pas autorisée. Les documents empruntés devront être repérés directement dans le catalogue en ligne. Seul un nombre limité d'utilisateurs pourra entrer simultanément dans le bâtiment pour restituer des documents ou retirer les documents préparés en amont par les bibliothécaires. Les équipes travaillent actuellement à doter la Médiathèque des dispositifs pour assurer ce service.

Il s'agit aussi d'organiser le retour de plus de 15 000 documents prêtés avant le confinement. Désormais, chaque document emprunté sera, après sa restitution, désinfecté selon un protocole sanitaire très strict, puis stocké durant plusieurs jours en quarantaine pour éviter tout risque de propagation de l'épidémie et permettre son usage par un autre emprunteur en toute sécurité. Outre le fonctionnement modifié du service de Prêt, il faut donc également prévoir la chaîne logistique, la chaîne de travail, et le stockage en quarantaine des documents restitués. La date à laquelle les usagers pourront restituer les documents actuellement en leur possession sera prochainement communiquée.

La relance progressive d'autres activités ne pourra s'envisager qu'à terme plus lointain, aucune animation ne pouvant être envisagée dans l'immédiat.

**Médiathèque du Marsan** | [mediatheque@montdemarsan-agglo.fr](mailto:mediatheque@montdemarsan-agglo.fr)  
[www.lamediathequedumarsan.fr](http://www.lamediathequedumarsan.fr) | FB : MediathequeDuMarsan

Contact presse : Margot Marcial - Mont de Marsan Agglo  
[margot.marcial@montdemarsan-agglo.fr](mailto:margot.marcial@montdemarsan-agglo.fr) | [montdemarsan-agglo.fr](http://montdemarsan-agglo.fr)